

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

Pour le renouvellement partiel des représentants des personnels du collège A du Conseil de gestion de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Paris-Est de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, (UPEC)

- VU** le code de l'éducation
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération en date du 07 septembre 2018 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** les statuts de l'IAE Paris-Est approuvés en séance du conseil d'administration du 02 juin 2023 ;
- VU** l'avis du Comité électoral consultatif en date du 05 février 2024 ;



ARTICLE 1 :

Les opérations électorales en vue du renouvellement partiel des représentants du collège A de l'IAE Paris-Est se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	Au plus tard le jeudi 29 février 2024
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	Au plus tard le vendredi 08 mars 2024 à 16h00
Séance du comité électoral consultatif en cas d'inéligibilité	Au plus tard le mercredi 13 mars 2024
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnels dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	Vendredi 15 mars 2024
Fin du délai d'enregistrement des procurations	Mercredi 20 mars 2024
SCRUTIN DU JEUDI 21 MARS 2024 DE 10H00 À 16H00 Place de la Porte des Champs - 94010 Créteil Bureau 101	
Clôture des opérations de vote, dépouillement et proclamation des résultats	<u>Dans les 3 jours qui suivent la fin des opérations électorales.</u>

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

Pour le renouvellement partiel des représentants des personnels du collège A du Conseil de gestion de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Paris-Est de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

ARTICLE 2 :

Le Directeur ainsi que la Responsable administrative de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 06 février 2024

Le Président de l'Université

Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Jean-Luc Dubois-Randé

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ